

Compte rendu de la réunion du 21 mars 2023 à 19h30

Le Conseil municipal de la commune d'HESTRUD (Nord) dûment convoqué le 15 mars 2023 s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, dans la Maison Commune sous la Présidence de Monsieur André BERTEAUX, Maire d'Hestrud.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présent : Mesdames et Messieurs : André BERTEAUX, Olivier VAN DER VRECKEN, Christiane DARNAUX, Franck DERNONCOURT, Marie-Rosine BAILLY, Sylvie LECOYER, Stéphane PETIT, Line LECLERCQ.

Absents : Thierry MOUVET et Florence BAVAY

Absent excusé : Jean-Luc VAN DEPONTSEELE

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier VAN DER VRECKEN

Lecture du compte-rendu de la réunion du conseil précédent

1) Vote des taux d'imposition 2023

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la proposition des taux applicables pour les impôts locaux, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les taux d'imposition suivants :

- **taxe d'habitation :** 24.00 %
- **taxe foncière bâti :** 32.29 %
- **taxe foncière non bâti :** 46.71 %
- **Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023 = 90 368 €**

Le Conseil approuve ces trois taux à l'unanimité.

- 2) Le secrétaire de séance présente le budget primitif 2023 sous le nouveau plan comptable (M57). Aucune remarque n'a été exprimée par rapport à cette présentation.
- 3) Le Conseil municipal a ensuite invité Monsieur le Maire à quitter temporairement la salle afin de procéder au vote des comptes administratifs 2022 et l'approbation des comptes de gestion 2022. Les comptes administratifs 2022 ont été approuvés à 7 voix « Pour » et une « abstention ».

4) Le Conseil municipal approuve également l'affectation des résultats comme suit :

5) Section d'investissement

Résultat de l'exercice 2022	-37 877.47€
Résultat de clôture 2022	35 109.87€

Section de fonctionnement

Résultat de l'exercice 2022	52 588.69€
Résultat de clôture 2022	272 313.05€

Résultat de fonctionnement reporté	au 002	:	252 313.05 €
Résultat d'investissement reporté	au 001	:	35 109.87 €
Excédent de fonctionnement reporté	au 1068	:	20 000.00 €

- 6) Monsieur le Maire rejoint le Conseil Municipal. Le Conseil municipal a procédé au vote du budget primitif 2023 et l'a approuvé à l'unanimité.
- 7) Après avoir rappelé l'importance d'avoir une personne chargée du gardiennage de l'église et de l'entretien du cimetière, Monsieur le Maire propose de prolonger la fonction de gardiennage de l'église à Monsieur MOUVET pour un montant annuel de 479.86 euros.
- 8) Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la subvention pour l'association AMF-AD pour un montant de 117.00 € au titre de l'année 2023.
- 9) Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la subvention pour le Clic de l'Avesnois pour un montant de 118 € (0.40 cts par habitant).
- 10) Pour information, Monsieur le Maire rappelle que les élections sénatoriales seront planifiées pour le mois de juin de cette année. Une réunion dédiée à l'organisation de ces élections sera organisée prochainement.
- 11) En questions diverses, Monsieur le Maire informe que l'ONF a pour projet de faire des coupes dans les bois d'Hestrud et que le produit de ces ventes pourrait être affecté en 2023.

Secrétaire de séance,

Olivier Van Der Vrecken



Le Maire,



A. Berteaux